



Programme de formation

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BP JEPS)
Spécialité « Éducateur Sportif »
Mention « Activités Aquatiques et de la Natation (AAN)

Session 2020 - 2021

INSTITUT MARTINQUAIS DU SPORT

Quartier Mangot Vulcin - Route du Vert-Pré - 97232 Le Lamentin

Tél: 0596 38 38 00 – dir.formation@ims.mq - www.ims.mq

N° SIRET : 800 129 363 00019 – Code APE : 8412 Z

N° de déclaration d'activité : 97 97 30703 97



DESCRIPTIF DU MÉTIER

Cette formation vise à préparer le diplôme d'État du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niveau IV – niveau BAC) en spécialité « Éducateur Sportif » mention « Activités Aquatiques et de la Natation (AAN) ».

Le BP JEPS AAN prépare au métier de maître-nageur sauveteur. À ce titre, il encadre, en garantissant tout type de public dans tous lieux (*milieu naturel ou artificiel*) au sein desquels il met en place un projet.

Il encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation : natation scolaire, natation sportive, activités de natation liées à la personne (*éveil aquatique des très jeunes enfants, activités santé et bien-être, activités pour les seniors*), les différentes activités « aqua » (*aquagym, aqua fitness, aqua bike...*).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vise à faire acquérir les compétences nécessaires pour obtenir le BP JEPS et exercer le métier d'Éducateur Sportif option Activités Aquatiques et de la Natation, permettant d'encadrer et d'initier à la pratique de ces activités physiques, dans la limite des cadres réglementaires

Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">✓ Enseigner les différents apprentissages de la natation ;✓ Conduire des actions d'éveil, d'initiation pour tous les publics, dans le domaine des activités aquatiques et de la natation ;✓ Assurer le sauvetage et la sécurité des différents types de lieux de pratique ;✓ Concevoir des projets d'animation s'inscrivant dans le projet global de la structure ;✓ Participer au fonctionnement, à la communication et à l'entretien de la structure.
---------------------------	---

VALIDATION

- Le BP JEPS AAN est un diplôme d'état niveau IV délivré par la Direction de la Jeunesse, des Sports, et de la Cohésion Sociale ;
- Une carte professionnelle est également délivrée par la DJSCS Martinique à la validation du diplôme.

DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- Maître-nageur sauveteur ;
- animateur bébé-nageur ;
- animateur ENF (École de Natation Française) ;
- animateur gym aquatique ;
- animateur natation santé.

EMPLOYEURS POTENTIELS

L'éducateur(trice) sportif(ve) exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées dont notamment :

- Le secteur public (municipalités et communautés de communes ; les éducateurs ayant accès à la filière territoriale des activités physiques et sportives par le concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives – (ETAPS) ;
- Le secteur privé associatif (clubs sportifs affiliés ou non à une fédération) ;
- Le secteur privé marchand (centres de remise en forme, centres aquatiques, ACM).

PRÉ-REQUIS

- Être demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi depuis plus de 6 mois, ou à la Mission Locale ;
- Niveau BAC exigé ;
- Avoir Minimum 18 ans, avec un projet professionnel axé sur l'enseignement des Activités Aquatiques et de la Natation ;
- Être titulaire de l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue ;
- Produire un certificat médical de non contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au diplôme et à l'accomplissement du test préalable à l'entrée en formation, pour ceux qui y sont soumis ;
- Être admis à l'examen du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) et si nécessaire produire l'attestation justifiant qu'il est à jour de sa vérification de maintien des acquis ;
- Avoir satisfait aux Tests d'Exigences Préalables (tests physiques) et aux tests de sélection (test écrit, entretien de motivation).

PÉRIODE EN ENTREPRISE

Une période d'immersion en entreprise devra être réalisée durant la formation. Elle a pour objectif de faire découvrir les métiers en lien avec les activités aquatiques et de la natation.

Dans ce cadre, l'entreprise est un lieu de formation. L'entreprise, et plus particulièrement le tuteur ou le maître d'apprentissage, vont donc faire acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

ORGANISATION ET DURÉE

SESSION 2020 :	Début : le 5 octobre 2020 Fin : le 22 octobre 2021
TEST D'EXIGENCE PREALABLE :	Les 8 et 9 septembre 2020 Piscine Communautaire de l'Espace Sud au Saint-Espirit Quartier Gueydon-Ravinières
TESTS DE SELECTION :	Les 11, 14 et 15 Septembre 2020 A l'IMS
DUREE :	1 300 heures soit 800 heures en centre et 500 heures en entreprise.
HORAIRES :	de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30
NOMBRE DE PARTICIPANTS :	12
REUNION D'INFORMATION :	9 Juillet 2020 à l'IMS (<i>Heure et salle seront communiquées ultérieurement</i>)

RECRUTEMENT SUR DOSSIER

Dossier de candidature à remettre complet au plus tard le **25 août 2020** à :

IMS - Pôle Formation
Route du Vert-Pré – Quartier Mangot Vulcin – 97232 LE LAMENTIN

Jours de réception des dossiers :
Mardi et jeudi de 14h00 à 16h00
Mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Formation financée par :	Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM) 
Les candidats demandeurs d'emploi percevront une indemnité variable en fonction de leur situation à l'entrée en formation	Pôle Emploi 

INSTITUT MARTINICAIS DU SPORT

*Quartier Mangot Vulcin - Route du Vert-Pré - 97232 Le Lamentin

Tél : 0596 38 38 00 – dir.formation@ims.mq - www.ims.mq

N° SIRET : 800 129 363 00019 – Code APE : 8412 Z

N° de déclaration d'activité : 97 97 30703 97



CONTENU DE LA FORMATION

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BP JEPS) AAN est obtenu par la capitalisation des 4 Unités Capitalisables (UC) de compétences suivantes :

Unités Capitalisables (UC)
<p>UC 1- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure</p> <ul style="list-style-type: none">• Communiquer dans les situations de la vie professionnelle ;• Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté ;• Contribuer au fonctionnement d'une structure.
<p>UC 2- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure</p> <ul style="list-style-type: none">• Concevoir un projet d'animation ;• Conduire un projet d'animation ;• Évaluer un projet d'animation.
<p>UC 3- Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation</p> <ul style="list-style-type: none">• Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation ;• Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation ;• Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation.
<p>UC 4- Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation</p> <ul style="list-style-type: none">• Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des activités aquatiques et de la natation ;• Maîtriser et faire appliquer les règlements des activités aquatiques et de la natation ;• Garantir la sécurité dans tous les lieux de baignade et de pratiques des activités aquatiques et de la natation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les intervenants qui animent les modules de formation sont efficaces et pédagogues. Ils disposent d'une longue expérience de la formation professionnelle et sont, pour l'essentiel, des praticiens experts dans leur domaine et choisis pour leur expérience concrète, vécue et enrichie au contact des réalités quotidiennes du milieu professionnel.

Leur pédagogie est axée sur :

- La transmission d'une culture professionnelle (culture/métier) ;
- La pratique de méthodes pédagogiques actives centrées sur le développement du professionnalisme et de l'autonomie (alternance d'exposés et d'exercices, études de cas, utilisation des techniques audiovisuelles, mises en situation professionnelle) ;

- L'individualisation du déroulement pédagogique pour répondre aux demandes spécifiques (perfectionnement, réentraînement, ...) et prendre en compte la pratique de chacun ;
- La production d'outils documentaires utilisables par chacun.

LIEUX DE LA FORMATION

COURS THEORIQUES : Institut Martiniquais du Sport

ACTIVITES AQUATIQUES : Centre Aquatique Communautaire – LE LAMENTIN

CONTACTS

Pôle Formation de l'IMS :

- Véronique BALUSTRE-VERTUEUX ☎ 0596 38 38 19 - 📞 0696 81 18 60
- Tatiana SÉRAPHIN : ☎ 0596 38 38 18

Mail : dir.formation@ims.mq

INSTITUT MARTINICAIS DU SPORT

*Quartier Mangot Vulcin - Route du Vert-Pré - 97232 Le Lamentin

Tél : 0596 38 38 00 – dir.formation@ims.mq - www.ims.mq

N° SIRET : 800 129 363 00019 – Code APE : 8412 Z

• N° de déclaration d'activité : 97 97 30703 97



Collectivité
Territoriale
de Martinique

